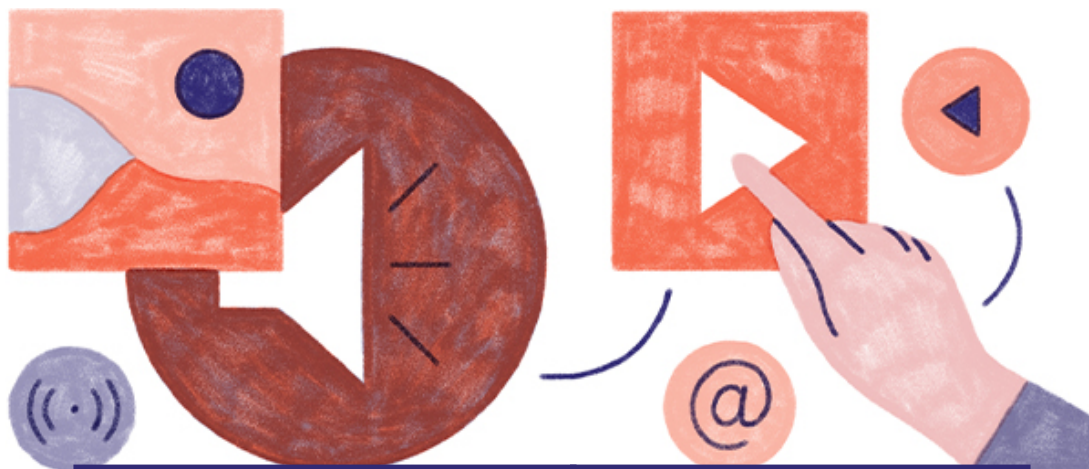




L'IA en éducation pour les parents

Qu'est-ce que l'IA ?

L'intelligence artificielle, ou IA, désigne des programmes informatiques capables de réaliser des tâches que l'on associe habituellement à l'intelligence humaine, comme comprendre un texte, reconnaître une image ou proposer une réponse adaptée. **Elle fonctionne grâce à des algorithmes** qui analysent de grandes quantités d'informations et apprennent à améliorer leurs réponses au fil du temps.

L'IA est déjà présente dans de nombreux outils du quotidien : recommandations de vidéos ou de musique, correcteurs de texte,

assistants vocaux, applications de traduction ou de navigation. Ces systèmes rendent des services précieux, mais ils influencent aussi les contenus proposés aux enfants, **ce qui invite à garder un esprit critique.**

À l'École, l'IA commence à être utilisée pour proposer des aides à l'apprentissage ou alléger certaines tâches, sans remplacer le rôle essentiel des enseignants. Elle peut personnaliser les apprentissages, aider au suivi des élèves et libérer du temps aux enseignants pour effectuer d'autres tâches. Elle offre ainsi des opportunités, mais comporte aussi des risques de dépendance vis-à-vis

de ces technologies, de confiance excessive, d'enfermement dans une sorte de « bulle » éducative, de perte de contact humain et d'atteinte à la vie privée.

D'où l'importance d'accompagner les jeunes pour développer leur esprit critique et leur citoyenneté numérique. Un enjeu qui nous concerne tous, École, parents et médiateurs. En comprenant ce qu'est l'intelligence artificielle, les parents pourront mieux accompagner leurs enfants pour utiliser ces outils de façon responsable et réfléchir avec eux à la place du numérique dans leur vie.

Intention du document

Ce document vise à vous éclairer, en tant que médiateurs, sur l'intelligence artificielle et son recours dans un contexte éducatif ou scolaire. Il vous aiguille pour accompagner les parents face aux questions qu'ils se posent.

IA | Parents, on vous répond !

À quel moment est-ce que l'utilisation de l'IA, c'est de la triche ?

Un élève a-t-il le droit d'utiliser l'IA ?

Oui, un élève a le droit d'utiliser l'IA, mais seulement dans un cadre éducatif défini par l'enseignant et selon les règles établies par l'Éducation nationale¹, et doit recourir à un dispositif conforme à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel². L'enseignant doit préciser quand, comment et pour quoi faire

l'IA peut être utilisée. L'élève reste responsable de ce qu'il rend. Il doit pouvoir expliquer son raisonnement, les différentes étapes de son travail et citer ses sources s'il y en a.

S'il ne l'utilise pas, sera-t-il désavantagé par rapport à un élève qui s'en servirait ?

Si un élève n'utilise pas l'IA, il ne sera pas désavantagé dans sa scolarité, car l'École a pour mission de garantir l'égalité d'accès à ces outils et d'organiser des situations d'apprentissage où tous les élèves sont accompagnés pour comprendre et analyser l'IA, qu'ils l'emploient chez eux ou pas.

L'enjeu principal n'est pas de « suivre la mode », mais de développer l'esprit critique et les compétences nécessaires pour vivre dans une société où des technologies sont en constante évolution. De plus, il est essentiel de rappeler que l'IA ne peut pas tout faire : elle ne remplace ni la réflexion personnelle, ni la créativité, ni les compétences humaines comme la collaboration, l'analyse ou le discernement. Elle constitue un outil parmi d'autres, au service de l'apprentissage, mais ne saurait se substituer au développement des capacités propres à chaque élève.

L'IA peut-elle aider un élève qui a des besoins particuliers ?

Oui, l'IA peut aider un élève à besoins éducatifs particuliers, si elle est utilisée dans le cadre fixé par l'Éducation nationale et en complément des aides humaines existantes. Elle peut, par exemple,

adapter la présentation des textes, proposer des aides à la lecture ou à l'écriture, ajuster la difficulté des exercices ou soutenir la communication, en fonction du profil de l'élève (troubles Dys, handicap sensoriel, etc.).

Ces usages doivent être décidés, évalués et ajustés par l'équipe qui suit l'élève (enseignant, AESH, professionnels spécialisés), en

cohérence avec le projet personnalisé de scolarisation³ ou tout autre dispositif d'accompagnement. L'IA peut être un outil supplémentaire d'inclusion et d'autonomie, sécurisé sur le plan des données et expliqué à l'élève et à sa famille.



Si l'IA fait tout, les élèves n'apprennent plus rien ?

Non, si elle est bien utilisée, l'IA ne remplace pas les apprentissages des élèves, elle peut au contraire les soutenir.

Y a-t-il un risque de désapprentissage ?

L'IA pose problème si elle fait à la place de l'élève (copier-coller d'une rédaction, devoir entièrement généré par une IA), car il ne s'exerce plus à créer, imaginer, comprendre, chercher, s'entraîner. Bien utilisée, elle sert plutôt à obtenir des explications supplémentaires, des exemples, des

exercices interactifs, et devient alors un appui aux apprentissages et un moyen de personnaliser le travail.

Quel impact sur la mémorisation ?

La mémoire se construit quand l'élève réfléchit, reformule et s'exerce. L'enseignant peut proposer des quiz, des rappels espacés, des cartes mentales ou des questions de révision générés par l'IA, qui renforcent la mémorisation active au lieu de la remplacer.

Un élève peut-il perdre en capacité de recherche et de rédaction ?

Ce risque existe s'il se limite à demander à une IA une réponse « toute faite ». Mais l'IA peut au contraire l'aider à structurer un plan, varier le vocabulaire, vérifier ses sources, à condition qu'il garde la maîtrise de ses idées et la rédaction finale.

La capacité d'un élève à produire des efforts personnels est-elle impactée ?

Tout dépend des règles fixées. Utilisée comme raccourci systématique, l'IA peut décourager l'effort. Utilisée comme un tuteur (aide pour s'entraîner, se corriger, comprendre un cours difficile), elle permet de concentrer l'effort sur ce qui fait vraiment progresser : réfléchir, choisir, argumenter. C'est une bonne occasion de parler des bénéfices possibles de l'IA et de la manière de s'en servir pour apprendre davantage, pas pour en faire moins.

Un enfant utilise très souvent une IA générative⁴, au détriment du reste...

Est-ce qu'il risque de s'isoler socialement ?

Oui, si cette IA vient remplacer les échanges avec des camarades ou des adultes. **L'IA ne doit pas remplacer les interactions sociales essentielles à l'apprentissage du langage, de l'empathie et du travail collectif.** Il est important de préserver des temps d'échanges sans écran, par exemple durant les repas et en famille.

Est-ce que son temps d'écran augmente ?

L'IA peut ajouter du temps d'exposition, avec des effets possibles sur le sommeil, l'attention et le bien-être. Les recommandations officielles insistent sur la nécessité de fixer des limites claires et adaptées à l'âge⁵.

Les usages de l'IA générative avant la classe de 4^e ne sont d'ailleurs pas acceptés à l'École, et doivent être ensuite accompagnés.

Ses données personnelles sont-elles protégées ?

Le cadre d'usage de l'IA¹ impose que les outils utilisés dans le cadre scolaire ne collectent pas de données personnelles sensibles sans garanties strictes. L'enseignant ne peut pas demander la création de compte à un élève sur un outil d'IA grand public. Hors de l'École, il faut être vigilant, vérifier les paramètres de confidentialité et privilégier des outils sécurisés et adaptés aux mineurs.



Mais ce que dit l'IA c'est toujours vrai ?

Est-ce que l'IA influence les enfants ?

Oui, par les exemples, les formulations ou les valeurs implicites qu'elle diffuse, d'où l'importance d'en parler avec eux et de varier les sources d'information. Rappel : **une IA est composée d'ordinateurs puissants qui exécutent des algorithmes, elle ne réfléchit pas, elle ne pense pas !**

Qu'en est-il des images, des vidéos ou des deepfakes, générées par l'IA ?

Les IA peuvent fabriquer des images ou vidéos très réalistes, parfois trompeuses (*deepfakes*). **L'École apprend aux élèves à repérer ces manipulations et à vérifier l'origine des contenus.** En parler en famille est utile pour vérifier par exemple si une

information obtenue par un enfant est fiable !

J'ai entendu que l'IA peut « halluciner », qu'est-ce que ça veut dire ?

Les « hallucinations » sont des réponses fausses proposées par une IA, mais présentées avec assurance. **Il faut donc toujours recouper avec d'autres sources fiables**, et ne pas oublier les livres par exemple.

Quel impact aurait une IA sur la construction de l'esprit critique d'un enfant ?

Bien utilisée, **l'IA devient un excellent terrain d'entraînement** : comparer, douter, vérifier, argumenter. Il faut construire très tôt cette capacité à prendre du recul par rapport à cette technologie et les réponses qu'elle génère.

Et si l'IA devenait le principal « portail vers l'information » ? Ne serait-ce pas dangereux ?

L'IA oriente vers certains contenus selon son entraînement et ses réglages : ce n'est ni neutre, ni exhaustif. **L'enjeu est d'apprendre à un enfant à s'en servir comme point de départ**, sans jamais considérer les réponses obtenues comme une vérité systématique, et à ne pas « s'enfermer » dans une « bulle de réponses » construite par l'IA.

Le recours croissant à l'IA a-t-il un impact sur notre environnement ?

L'IA a un impact environnemental réel, mais elle peut aussi devenir un levier d'éducation au développement durable si elle est utilisée avec sobriété.

Sur le plan écologique, les IA génératives consomment beaucoup d'énergie et de ressources (centres de données, matériels, eau), ce qui

contribue à augmenter les émissions de gaz à effet de serre et les déchets numériques.

Il est recommandé de n'utiliser l'IA que lorsqu'elle apporte une réelle plus-value par rapport à des solutions numériques plus légères (moteur de recherche, manuel numérique, travail déconnecté).

En éducation au développement durable, l'IA peut aussi aider à analyser des données

environnementales, à modéliser des scénarios climatiques ou à sensibiliser les élèves à l'empreinte du numérique, à condition d'intégrer la question « coût/bénéfice » à chaque usage. Des outils comme Compare:IA (comparia.beta.gouv.fr) permettent justement de visualiser et comparer l'empreinte écologique de différentes IA pour apprendre à faire des choix plus responsables !

L'IA, c'est vraiment l'avenir ?

L'IA fait déjà partie du présent accompagnera notre avenir, mais elle n'est ni « magique », ni sans conditions.

Quelles questions éthiques pose l'intelligence artificielle ?

Elle pose des enjeux de biais, de discrimination, de transparence des algorithmes, de protection des données et d'impact environnemental. L'École s'en sert aussi pour apprendre aux élèves à débattre de ces questions et à exercer leur jugement.

Quels métiers sont concernés par l'IA ?

Presque tous les secteurs sont concernés : santé, industrie, commerce, communication, art, administration... De nouveaux métiers apparaissent (spécialistes des données, responsable, de la cybersécurité et de l'IA) tandis que d'autres se transforment, sans disparaître complètement.

IA | En tant que parent, je fais quoi ?⁶

1

Je dédramatise !

L'IA est dans notre quotidien. En primaire, je la présente comme un outil qui répond vite mais peut se tromper. Au collège, j'explique que ça n'a ni intention, ni émotion. Au lycée, j'aborde aussi ses limites : biais, sources, vie privée, impact environnemental. J'encourage mon enfant à me montrer comment il s'en sert. On en parle, on expérimente, on se trompe et on décrypte ensemble (IA ou pas IA ?)

2

J'accompagne avec des règles claires.

À la maison, nous posons un cadre d'usage : « D'accord pour t'aider à comprendre une notion, pas pour faire l'exercice ». Je peux utiliser www.famnum.com pour formaliser ces règles. Je valorise le chemin d'apprentissage (recherches, étapes de raisonnement, essais-erreurs, questions), plus que le résultat final. À l'école, je demande comment l'établissement encadre l'IA : dans quels travaux elle est autorisée, avec quelles consignes. Cela aide mon enfant à naviguer entre les deux environnements.

3

Je sensibilise mon enfant à la protection de la vie privée.

On ne donne pas son nom, son âge, son adresse ni aucun détail personnel à une IA. On peut s'exercer à dépersonnaliser un prompt⁷ : remplacer « Jules, 13 ans, collège Jean-Moulin » par « un élève de 4^e ». C'est un réflexe simple et utile.

4

Je l'aide à prendre de la hauteur.

On discute des décisions que l'IA peut prendre à sa place et on réfléchit ensemble comment reprendre le contrôle. Je lui rappelle que l'IA ne pense pas, ne ressent pas et n'assume pas de responsabilité. Au-delà de vérifier si l'IA dit vrai, je l'invite à exprimer son point de vue, à douter, à argumenter. Je pose des questions comme : « Toi, qu'est-ce que tu en penses ? », « Comment aurais-tu fait, autrement ? ».

En savoir plus

¹ Consulter **le cadre d'usage de l'IA en éducation**, publié en 2025 : education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647

² La **CNIL a publié deux FAQ** concernant l'utilisation des systèmes d'IA en établissements scolaires : www.cnil.fr/fr/deux-faq-utilisation-des-systemes-d-ia-scolaire

³ Le **projet particulier de scolarisation** : service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33865

⁴ Qu'est-ce qu'une **IA générative** ? info.gouv.fr/actualite/ia-generatives-comment-bien-les-utiliser#lia-generative-quest-ce-que-cest-

⁵ Le ministère de l'Éducation nationale propose des **repères pour chaque âge pour bien grandir avec les écrans** : education.gouv.fr/bien-grandir-avec-les-ecrans-des-reperes-pour-chaque-age-451121

⁶ Avec la contribution d'**Internet sans Crainte et de la CNIL**. Plus de conseils pratiques sur internetsanscrainte.fr

⁷ Un prompt est **une instruction, rédigée en langage naturel par un humain**, transmise à une IA générative pour interagir avec elle, afin d'obtenir une réponse.